MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ
31440 – HAUTE-GARONNE

Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 MARS 2025

Présents : Michèle ANDRE - Julien ARNAUNE - Mickaël BOUCHE - Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Ghislain FONDEVILLA - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Charlotte PEREFARRES - Chantal POISSON - Gérard ROUX.

Absents représentés : Guy DREYER à Gérard ROUX, Adeline MINATCHY à Alain CAPDEVILLE, Fidel RUBIO-MAZARIO à Charlotte PEREFARRES.

Absents :

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 20h00

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	M. Capdeville n'a pas eu la version papier du procès-verbal du 11 février 2025. Nous avons approuvé le P.V. du : • 26 février 2025	C 0 A 0 P 15
Demandes subventions	Nous avons reçu des demandes de subventions, les demandes du secours Populaire et du Foyer de Cierp-Gaud n'ont pas été retenues. Mme le Maire propose une subvention de 400€ pour la radio locale Pirenèus.	C 0 A 0 P 15
Cession parcelle diocésaine	La Commission Diocésaine a donné un avis favorable à la cession de cette parcelle au prix de 1€, les frais de notaire étant à notre charge.	C 1 A 0 P 14
Désignation délégué station verte et création comité de pilotage	Les Stations Vertes évoluent et ont besoin de délégués et d'un comité de pilotage, M. Fondevilla sera le délégué, Mesdames Changeux et Bron seront au Comité de Pilotage.	
Désignation d'un délégué apostille	Il est proposé au vote que Mme le Maire soit déléguée Apostille, supplée par Mr Gérard ROUX	C 3 A 0 P 12
Tarifs coupe affouagère, rémanent, bois communal	Prix de ces coupes pour l'ONF, 12€ le mètre cube. Il y aura 6 coupes dans la forêt de Lez, 2 coupes dans la forêt de St-Béat, les lots seront tirés au sort. L'élagage au Parc de la Gerle a montré que nous avions besoin d'une délibération pour fixer le prix des coupes faites sur le domaine privé de la commune, le prix sera de 12€ le mètre cube.	C 0 A 0 P 15 C 0 A 0 P 15
Motion soutient Collège de St-Béat-Lez	Le document a été envoyé à tous les conseillers.	C 0 A 0 P 15

<table>
<tr><td>COMMUNE approbation du C.F.U. 2024</td><td>Le C.F.U. est le compte financier unifié, regroupement du compte de gestion et du compte administratif, certifié par le trésor public pour 2024.
Mme le maire sort pour ce vote.</td><td>C A P
0 0 14</td></tr>
<tr><td>Affectation des résultats</td><td>Résultat fonctionnement : 41788.67 €
Résultat investissement : -200300.01 €
Résultats antérieurs reportés : 341658.63 €
Affectation du Résultat au 1068 : 200300.01 €
Report Résultat 2024 au 002 : 183147.29 €</td><td>C A P
0 0 15</td></tr>
<tr><td>Vote des taxes locales</td><td>Reprise de la précédente délibération, le taux de taxes pour la commune reste inchangé.</td><td>C A P
0 0 15</td></tr>
<tr><td>Vote du budget primitif 2025</td><td><table><tr><td></td><td>DEPENSES</td><td>RECETTES</td></tr><tr><td>FONCTIONNEMENT
INVESTISSEMENT</td><td>1003174.29
615656.16</td><td>1003174.29
615656.16</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>1618830.45</td><td>1618830.45</td></tr></table>
M. Capdeville demande un vote à bulletin secret.</td><td>C A P
9 0 6</td></tr>
<tr><td></td><td>Mme Poisson quitte le conseil municipal</td><td></td></tr>
<tr><td>DSP CAMPING Approbation du C.F.U.</td><td>Le C.F.U. est le compte financier unifié, regroupement du compte de gestion et du compte administratif, certifié par le trésor public pour 2024.
Mme le maire sort pour ce vote</td><td>C A P
8 1 4</td></tr>
<tr><td>Affectation des résultats</td><td>Résultat fonctionnement : 2921.29 €
Résultat investissement : 804.33 €
Résultats antérieurs reportés : 0
Affectation du Résultat au 1068 : 0 €
Report Résultat 2024 au 002 : 2921.29 €</td><td>C A P
4 4 6</td></tr>
<tr><td>Vote du budget primitif 2025 - DSP</td><td><table><tr><td></td><td>DEPENSES</td><td>RECETTES</td></tr><tr><td>FONCTIONNEMENT
INVESTISSEMENT</td><td>6421.29
7476.63</td><td>6421.29
7476.63</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>13897.92</td><td>13897.92</td></tr></table></td><td>C A P
8 1 5</td></tr>
<tr><td></td><td>Questions diverses</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>M. Nouguès, informe qu’il y a un caveau à vendre au cimetière de Lez</td><td></td></tr>
</table>

	M. Fondevilla nous interpelle sur le fait que la délibération de l'éclairage du château avec le SDEHG portait sur avant-projet et non un projet définitif. Il nous demande si le dossier de contestation de bail de la Lanterne a avancé, d'autres priorités sont en cours. Il nous interroge également sur les problèmes de la déviation, Mme le Maire nous dit qu'elle aura une réunion, le 6 mai en Sous-préfecture où une information en sera donnée sur les expertises en cours. Il demande si le droit de réserve de fin de mandat impacte le remplacement de M. Sacau-Ates après son départ à la retraite. La réponse est non.	
	Mme André demande des nouvelles de Géry ; le permis de régularisation de la buvette a été refusé	

Fin de séance à 22h00 heures.

Le secrétaire **Mme Le Maire**

Gérard ROUX Anna CHANGEUX